

# Le BTS Management des Unités Commerciales

## Objectifs

Maîtriser les méthodes, techniques et outils de mercatique, de management, de gestion et d'informatique commerciale en acquérant une qualification validée par le BTS Management des Unités Commerciales.

## Métiers ou fonctions exercées

L'emploi s'exerce de façon principalement sédentaire dans le milieu industriel ou de la grande distribution et a pour perspective de prendre la responsabilité de tout ou partie d'une unité commerciale dans laquelle le stagiaire aura des missions de management, de gestion de la relation avec la clientèle et de gestion et animation de l'offres de produits et de service (exemples de métiers à terme : manager de rayon, responsable d'un centre de profits, chef des ventes, etc...)

## Public concerné

Les jeunes adultes de 16 ans à 25 ans révolus souhaitant compléter leur formation initiale quelque soit leur niveau

Les demandeurs d'emplois de 26 ans et plus dès leur inscription à l'ASSEDIC.

## Matières enseignées

- Culture et expression française
- Langue vivante 1
- Economie d'Entreprise
- Economie Générale
- Droit
- Marketing
- Gestion
- Informatique Commerciale
- Management
- Communication et Négociation Commerciale
- Entraînements épreuves orales

## Méthodes

Transfert des acquis théoriques sur le terrain  
Evaluation régulière de la pratique professionnelle  
Utilisation de matériels, techniques et moyens professionnels.

## Déroulement

4 jours en formation à l'IRFA-Est et 6 jours en entreprise  
(30% en formation et 70% en entreprise sur la durée totale du contrat)

## Avantages

Financement assuré par un organisme collecteur de fonds de formation  
Remboursement des frais de formation par l'OPCA dont dépend l'entreprise selon ses règles de prise en charge,  
Exonération des charges patronales de sécurité sociale jusqu'à hauteur du SMIC pour les rémunérations versées aux jeunes de moins de 26ans et aux demandeurs d'emplois de 45 ans et plus  
Le jeune est salarié sous contrat à durée déterminée, sa rémunération est en % du SMIC ou du minimum conventionnel :

	Au moins titulaire d'un bac pro, d'un titre ou diplôme professionnel de même niveau	Autre
26 ans et plus	SMIC ou 85% du SMC	
21-25ans	80% du SMIC	70% du SMIC
Moins de 21 ans	65% du SMIC	55% du SMIC

**Durée**

➤ 1200 Heures de formation sur 2 ans

**Personne à contacter**

➤ Vincent RORTAIS – Tél 03 89 43 99 60